

FICHE TECHNIQUE

Code article : CG332315

BOITE 150 PASTILLES CHLOREES 500G

DESCRIPTION

BOITE 150 PASTILLES CHLOREES 500G EFFERVESCENTES

Désinfectant, nettoyant et blanchissant
(pour une utilisation linge)

Bactéricide - EN 1276 / EN 13697 Fongicide - EN 1650 /
EN 13697 Virucide - EN 14476



AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION

- Pour la désinfection des salles de bain, salles d'eau, toilettes, poubelles, vide ordures, sols et carrelages
- En restauration collective (locaux et ustensiles) et en milieu hospitalier
- Les pastilles désodorisent, blanchissent, désinfectent et nettoient
- Permettent un dosage précis
- Distribution rationnelle
- Contact alimentaire avec rinçage de la surface à l'eau potable

CARACTÉRISTIQUES

pH : 6.00 +/- 0.50 pour 1g / 100 ml d'eau

Aspect : Pastille solide de 3.3 g environ, Matière active : Troclosene sodique, dihydraté (CAS N° 51580-86-0) à 784 g /kg soit 448 g de chore actif par kg

Couleur : Blanc

Parfum : Sans

Contenance: 150 U

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

CONDITIONNEMENT : Carton de 12 U

CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

UTILISATION :

Les pastilles désinfectantes chlorées se présentent en pastilles effervescentes libérant du chlore actif. Elles permettent un dosage précis, un stockage réduit, une utilisation plus sûre et plus aisée, une distribution rationnelle et une conservation dans l'emballage. Elles répondent aux normes EN 1276, EN 1650, EN 13697 et EN 14476*. Les agents chlorés sont reconnus comme étant d'excellents agents de désinfection et sont depuis longtemps utilisés pour cet usage.

Les utilisations sont très diverses :

- **Utilisation en sanitaires** : désinfection de cuvette, chasse d'eau, lavabo et baignoire.
- **Utilisation en cuisine** : désinfection de poubelles, réfrigérateurs, éviers et ustensiles.
- **Utilisation toutes surfaces** : pour les surfaces en contact avec les aliments, rincer après le temps de contact.
- **Autre usage** : utilisation en blanchiment du linge.
(consulter les étiquettes des textiles au préalable et bien suivre les recommandations).

MODE D'EMPLOI :

Utilisation	Dosage	Temps de contact
Cuvette des WC	2 pastilles pour 10 L d'eau (action bactéricide)	5 min (action bactéricide)
Réservoir des WC		
Baignoire et lavabo	4 pastilles pour 10 L d'eau (action fongicide)	15 min (actions fongicide et virucide)
Poubelle / Eviers et ustensiles / Réfrigérateur		
Sols et murs	1 pastille/L d'eau (action virucide)	

(*) Action bactéricide, fongicide et virucide en condition de saleté.

Ne pas dépasser 2 pastilles par semaine pour les fosses septiques. Pour les surfaces en contact avec les aliments, rincer après le temps de contact. Diluer la ou les pastille(s) dans l'eau pour réaliser la solution désinfectante. Toujours bien rincer à l'eau potable le récipient ayant servi à la préparation de la solution.

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

PASTILLES CHLORÉES

NORMES En condition de saleté (albumine bovine à 3 g/L)	SOUCHES	TEMPS DE CONTACT	TEMPÉRATURE	DILUTION
* Bactéricide EN 1276 / EN 13697	<i>Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Listeria monocytogenes, Salmonella enterica</i>	5 min	20°C	2 pastilles pour 10 L d'eau
* Levuricide- Fongicide EN 1650 / EN 13697	<i>Candida albicans, Aspergillus brasiliensis</i>	15 min	20°C	4 pastilles pour 10 L d'eau
* Virucide EN 14476	<i>Adenovirus, Norovirus murin, Poliovirus</i>	15 min	20°C	1 pastille/L d'eau

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

PRODUIT STRICTEMENT PROFESSIONNEL. Ne pas dépasser 2 pastilles / semaine pour les fosses septiques. Ne pas ajouter de pastille dans un autre produit (réagit fortement avec des acides). Ne pas faire de mélange. Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0079) : + 33 (0)3 83 22 50 50, N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59. Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr. Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide. Ne pas conserver les solutions. Recycler ou éliminer de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

STOCKAGE :

Stocker à l'abri de l'humidité et des sources de chaleur, dans un local frais et ventilé. Ne pas utiliser sur le linge de couleur. Manipuler les pastilles avec des gants.

LEGISLATION :

Produit conforme au règlement biocide CE 528/2012 et enregistré sous SIMMBAD sous le n° 68258. TB - Tablette. Utilisable en TP2 et TP4.

Mis à jour le 07 décembre 2021

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>